

## Fiche Métier

### CHARGÉ·E D'ETUDES

#### COMPÉTENCES

##### Savoirs

- Connaissances approfondies du domaine technique et économique de la filière concernée
- Connaissances approfondies en statistiques

##### Capacités

(savoir-faire et savoir-être)

- Analyser et synthétiser
- Organiser la recherche des informations
- Hiérarchiser les informations
- Rédiger de façon synthétique et pédagogique
- S'exprimer publiquement
  - Sens critique
  - Ouverture d'esprit
  - Autonomie
  - Rigueur
- Goût pour la réflexion

#### ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

##### Localisation

Instituts techniques, chambres d'agriculture et autres organismes professionnels, entreprises de taille importante

##### Spécificités du métier

Activité essentiellement sédentaire

#### MISSION

**Mener des études techniques ou économiques dans un domaine spécifique pour évaluer une situation, pour dégager des tendances, pour élaborer des prévisions ou pour proposer des actions**

#### ACTIVITÉS

##### ■ DANS LES LABORATOIRES D'ANALYSES VÉTÉRINAIRES

- Analyser, évaluer et éventuellement valider la demande d'étude
- Faire l'état des lieux du sujet de l'étude en :
  - Recherchant les informations s'y rapportant (bibliographie, dossiers de presse...)
  - Consultant au besoin les spécialistes concernés
- Définir les méthodologies appropriées (recueil et analyse de données, enquêtes, simulations,...)
- Estimer les coûts de l'étude et participer à la gestion des ressources affectées
- Planifier la réalisation en tenant compte des contraintes de délais
- Mettre en place et animer un comité de pilotage de l'étude si nécessaire
- Réaliser les actions retenues
- Analyser, interpréter, synthétiser et éventuellement modéliser les données et les résultats
- Rédiger des rapports, des articles et des notes pour diffusion et valorisation du travail réalisé
- Éventuellement, présenter les résultats des travaux au cours de journées techniques, de colloques, de congrès,...
- Peut être amené à intervenir dans des sessions de formation ou d'information des professionnels du domaine
- Peut être amené à proposer des actions ou des recommandations ou à fournir des outils d'aide à la décision
- Assurer une veille technique et économique dans le domaine d'activité
- Actualiser ses bases de données et entretenir ses réseaux de références
- Répondre aux demandes urgentes d'informations dans son domaine d'expertise
- Participer à des groupes de travail dans diverses organisations professionnelles
- Mener une réflexion individuelle et collective en vue d'initier des études
- Éventuellement, encadrer des techniciens et des stagiaires